

Avec
Is contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
d'eveloppement
agricole et rural
CASDAR
Immenti

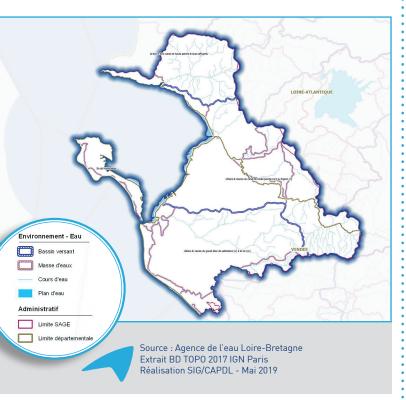




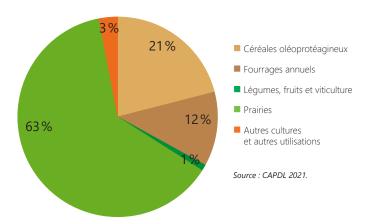
FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

& CARTE



& OCCUPATION DES SOLS



1 INFORMATIONS CLÉS

- ✓ Territoire à cheval entre la Loire-Atlantique (44) et la Vendée (85).
- 2 200 km de cours d'eau.
- ✓ État d'avancement : le SAGE a été adopté par la Commission Locale de l'Eau en février 2014 et approuvé par arrêté interpréfectoral en mai 2014.

Présidence	Claude CAUDAL
Animation	Manon GUÉRIN et Sebastien JOUSSEMET
Portage	Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf
Elu Chambre d'agriculture	Christian FRANCHETEAU
Conseiller Chambre d'agriculture	Arthur SHVIONETTA Ghislain YAO

‡‡‡ AGRICULTURE

- 900 exploitations agricoles (2010).
- ∠ 2,3 M m³ prélevés pour l'irrigation dont les 2/3 dans les eaux souterraines.

EAU

- 34 zones hydrographiques :
 - amont du BV,
 - zone des 3 marais,
 - Ile de Noirmoutier,
 - littoral.
- 8 masses d'eau cours d'eau.
- 5 masses d'eau souterraines.
- 3 masses d'eau côtières captages.

975 km² 840/0 de terres agricoles

communes concernées, soit environ 150 000 habitants



NISTÈRE L'AGRICULTURE





FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023



PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Le Contrat territorial, signé le 26 juin 2017, a pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques par la mise en œuvre d'un programme d'actions sur 5 ans (2017-2021). Il s'inscrit dans la mise en œuvre du SAGE approuvé en mai 2014 et a pour objectif de réduire les concentrations de nitrates, de phosphore, de pesticides et/ou de matières organiques selon les secteurs ; poursuivre ou compléter les actions d'entretien restauration du milieu et de la continuité écologique ; lutter contre les espèces invasives.

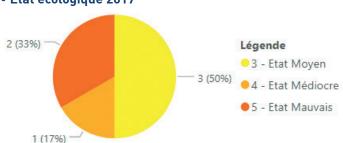


ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES

Aucune masse d'eau « cours d'eau » du SAGE n'est en bon état écologique. Cependant, entre 2013 et 2016, la situation s'est améliorée car même si le pourcentage des cours d'eau en mauvais état est resté identique, celui des cours d'eau en état médiocre est passé de 50 % à 17 % corrélé à une augmentation de la part des cours d'eau en état moyen de 17 à 50 %.

• État écologique 2013

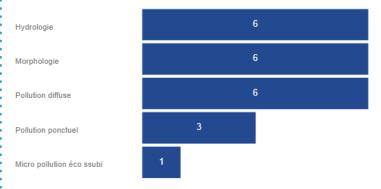




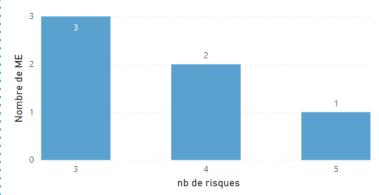
YPRESSIONS

- Aucune masse d'eau ne présente pas de pression significative.
- ✓ Toutes les masses d'eaux sont concernées par les pressions hydrologie, morphologie et pollution diffuse (nitrates et pesticides).
- ▲ 100 % des masses d'eau sont donc classées en risque de non atteinte des objectifs de bon état en 2027.

• Nombre de masses d'eau par pression



• Nombre de risques par masse d'eau



des cours d'eau classés en mauvais état écologique des masses d'eau concernées par au moins 3 pressions

FICHE D'IDENTITÉ

la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Jabets

Tagaine





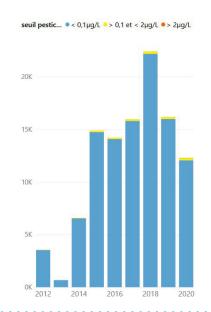
Mai 2023

QUALITÉ DE L'EAU

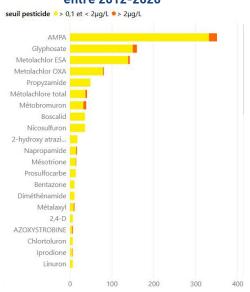
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (52 %), des herbicides (41 %) et des fongicides (6 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



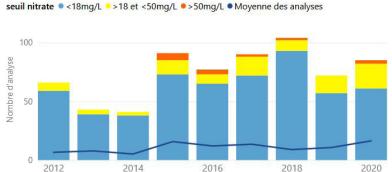
NITRATES

Entre 2012 et 2020:

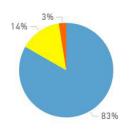
83%

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



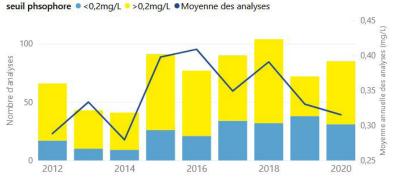
PHOSPHORE

ntre 2012 et 2020 :

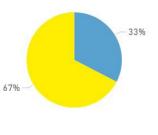
33%

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



FICHE D'IDENTITÉ

la contribution

la contribution

financière du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural global de la CASDAR (ASDAR)





Mai 2023

ENJEUX MAJORITAIRES

- ✓ Enjeu gestion quantitative :
 - eau salée souterraine et eau douce superficielle et souterraine à protéger.
- ✓ Enjeu inondations et submersions marines :
 - au moins 2/3 des communes sont concernées par l'un de ces risques.
- Enjeu qualité des eaux :
 - nutriment et bilan oxygène, phytosanitaire, bactériologie et micropolluants et suivi.
- ✓ Enjeu qualité des milieux :
 - cours d'eau, zones humides, tête de BV, marais rétro-littoraux.
- Enjeu cohérence et organisation :
 - l'organisation et le pilotage de la mise en œuvre du SAGE.

RÈGLEMENT

- Modalités particulières de prélèvement en eaux salées souterraines (polder du Drain et l'île de Noirmoutier) et en eaux douces superficielles et souterraines (AAC d'eau potable de la nappe de Machecoul et de la nappe de la Vérie).
- ✓ Modalité de remplissage et de remise à niveau des plans d'eau, mares et baisses en eau destinés à la chasse dans le marais réalimenté par l'eau de la Loire : tout prélèvement en eau superficielle est interdit entre le 1er et le 31 août, sauf dérogation prise par arrêté préfectoral.



FICHE D'IDENTITÉ

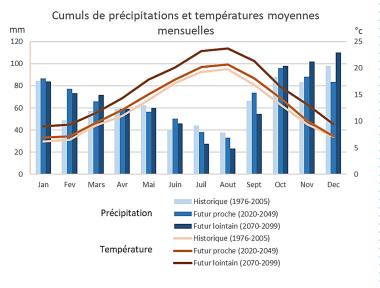
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR





Mai 2023

🕞 QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de ael,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

✓ Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver.
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique







FICHE D'IDENTITÉ

la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

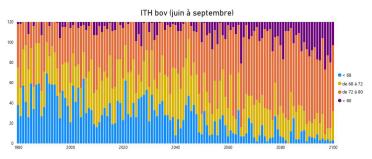
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Libert
figuite
franceil





Mai 2023

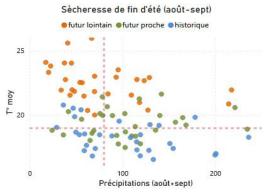
BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

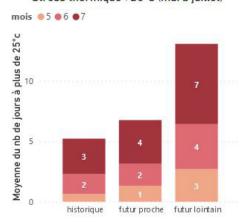
- Augmentation du stress thermique chez les animaux :
 - diminution de l'alimentation,
 - augmentation des besoins en eau,
 - diminution de la production de lait,
 - diminution de la fertilité,
 - diminution de la croissance.
- Augmentation des bioagresseurs :
 - augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

CULTURE D'HIVER



- ✓ Difficulté des semis en fin d'été :
- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.
- Augmentation du risque d'asphysxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.
- Augmentation des risques de bioagresseurs :
 - pucerons fin automne sur les céréales,
 - méligèthes, altises, et autres insectes sur colza.





Accélération de la fin de cycles :

- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.
 - Augmentation du risque d'échaudage :
 - malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

